



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

07-07-2017-06

Date de convocation le 03/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Procuration : 2

Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 07 juillet 2017

Le sept juillet deux mil dix sept à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PALIS, POLHER, PÉAN, et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE et LETARGUA.

Pouvoirs : Mme LOQUET a donné pouvoir à M. CAMDESSUS.
Mr SALEFRANQUE a donné pouvoir à Mme PÉAN.

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élu : M. HILLOU

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS COMMUNE 01 2017

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du budget un crédit insuffisant de 3 000 euros a été oublié pour terminer l'opération 040 « Rénovation des églises », de plus il est nécessaire d'inscrire un complément de crédits pour la réhabilitation du logement à Gouze.

Le Maire propose la décision modificative de crédits ci-après :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2313 (23) : Constructions	-13 000,00		
2313 (23) - 40 : Constructions	3 000,00		
2313 (23) - 56 : Constructions	10 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres votants,

VALIDE la décision modificative 01 2017 pour la commune ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ